



Martina Schmidt

---

## Conseil des droits de l'homme

14<sup>e</sup> session du Groupe de travail chargé de l'examen périodique universel

### Ghana

Genève, le 23 octobre 2012

Déclaration de la Suisse

---

Madame la Présidente

La Suisse souhaite la bienvenue à la délégation du Ghana.

Nous relevons avec satisfaction l'adoption du Plan d'action en faveur des droits de l'homme et la volonté affichée par le pays d'améliorer la protection des droits de l'homme par une réforme constitutionnelle. Pour faire progresser la mise en œuvre des bases légales, **la Suisse recommande de renforcer la Commission des droits de l'homme et de la justice administrative par des ressources financières et personnelles.**

La Suisse soutient la proposition de la Commission de révision de la Constitution relative à l'abolition de la peine de mort et elle salue la création du Comité d'implémentation de révision. **La Suisse recommande de ratifier le 2<sup>ème</sup> Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques, visant à abolir la peine de mort.**

Le Ghana a pris différentes mesures pour améliorer la protection des femmes et des enfants, comme le lui recommandait la Suisse en 2008. **La Suisse recommande au Ghana aujourd'hui de mettre en place des campagnes de sensibilisation sur l'interdiction des pratiques traditionnelles préjudiciables telles que les mutilations génitales féminines et le Trokosi. La Suisse demeure préoccupée par l'existence des *Witch Camps* et recommande de les fermer dans les meilleures délais.**

Merci, Madame la Présidente

---